

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	01/2023
Membres présents :	41		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	16 mars 2023
Nombre de votants :	48		

Date de convocation : 10 mars 2023

Date d'affichage : 20 mars 2023

Le seize mars deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-culturelle, à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCCFG : COUTEAU Evelyne, FEVRIER Albert, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles.

PARTENAIRES : SAUTREUIL Magali

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCCFG : DUCARDONNET Alexandre, DE WILDE Florent.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GODEY Eric, LAVIER Jean-Charles, TOURATIER Claude.

PARTENAIRES : GABORET Jalila

**POUVOIRS** : M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. FEVRIER Albert, M. BERTHAUD Jean a donné pouvoir à M. LARCHERON Gérard, M. CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à M. MASSON Olivier, M. COULON François a donné pouvoir à MME. GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. FAURE Cyril a donné pouvoir à MME. MASTYKARZ Catherine, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. GUERIN Régis, M. VAREILLES Philippe a donné pouvoir à M.

RECUP EN PREFECTURE

le 27/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

**PARTICIPATION DES EPCI AU FONCTIONNEMENT DU PETR (EXERCICE 2023)**

---

**Considérant** la contribution annuelle des collectivités au prorata du nombre d'habitants, sur la base des chiffres actualisés de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

**Vu** le Budget Primitif adopté ce jour par le Comité Syndical, et l'inscription de **198 192.40 € pour les 3 Communautés de Communes et de 183 201.20 € pour la Communauté d'Agglomération** à l'article 74758 au titre de la participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

**Considérant** comme base de calcul la population DGF du PETR Gatinais montargois égale à **136 212 habitants**,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité,**  
5 abstentions (Mr FEVRIER, Mr FOUASSIER, Mr MARTINON, Mme COUTEAU, Mr LEROY)

**FIXE à 2,80 € par habitant** la contribution annuelle des Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération nécessaire au fonctionnement du PETR,

**ARRÊTE** pour chaque Communauté de Communes et pour la Communauté d'Agglomération le montant de la contribution annuelle comme précisé dans le tableau joint à la présente,

**CHARGE** Monsieur le Président de mettre en recouvrement cette contribution dans les meilleurs délais,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2023

Application agréée E-legalite.com